

SÉANCE DU 28 Janvier 2021 (12 conseillers présents)

1 – DELIBERATIONS APPROUVEES

- 1-1 Attribution d'une subvention de 100 € à l'association Apoge pour la 38ème Boucle Cycliste Nationale du Printemps prévue le 07 mai **(reportée au 11 juin)**, au départ de Villars en Pons.
- 1-2 Renouvellement de la ligne de trésorerie de 2020 à hauteur de 100 000 € en 2021 auprès de la caisse d'Epargne pour pallier le paiement des factures dans l'attente du versement des subventions.
- 1-3 Engagement d'achat d'un tracteur KUBOTA proposé par les Ets Brissonneau au prix de 38 000 € HT pour remplacer un des deux tracteurs des ateliers âgés respectivement de 32 et 34 ans.
- 1-4 Modification du tableau de classement de la voirie communale en incluant le chemin de Fraigne (204ml) qui porte le linéaire des voies communales de 39 747 ml à 39 951 ml et correction de la dénomination du chemin de Chaillaud en chemin de la Casse du Bois.
- 1-5 Mise en place d'un candélabre d'éclairage public supplémentaire au Chaillaud route de Thaims pour tenir compte des nouvelles habitations.
Le devis SDEER s'élève à 1 926 € dont 963 € reste à la charge de la commune.
- 1-6 Contrat de partenariat avec l'association lidonnaise Cordouan Beneze Team 17 qui participe à l'aventure 205 Trophée 2021 qui se déroulera en octobre 2021 au Maroc.
Ce raid a pour but de venir en aide à l'association Nassim Meknès qui s'investit dans la promotion, le soutien scolaire et le développement de la ville de Meknès.
Le conseil décide le versement d'une subvention de 400 €.

2 – AUTRES SUJETS ABORDES

- 2-1 Les suites de l'incendie d'un immeuble à la Robinerie mettent en péril l'habitation mitoyenne.
Un expert délégué par le tribunal Administratif de Poitiers a rendu ses conclusions : le bâtiment incendié présente une menace réelle et actuelle pour la sécurité de l'habitation mitoyenne.
Les propriétaires ont 3 mois pour réaliser les travaux sans quoi la commune prendra en charge les travaux et en répercutera le coût.
- 2-2 Le groupe d'assurance Groupama a mis en place un plan communal de sauvegarde, ce document doit être complété et déposé en sous-préfecture.
La commission est composée de Dominique DEWOST – Christophe REVILLÉ – Philippe ROCHE – Jean-Luc HANNY – Nicole MAURIN – Roland CHEVALLIER – Christelle HURTADO et Alain PUYON.
- 2-3 Propositions de la commission des bâtiments tenue le mardi 19 janvier 2021
La priorité portera sur le matériel des Ateliers ainsi que la sécurité des agents.
 - Ateliers
 - o Création d'un local annexe en complément d'abri pour le matériel
 - o Mise en sécurité de la mezzanine intérieure
 - o Réaménagement du rez de chaussée
 - Matériel
 - o Remplacement d'un tracteur
 - o Mise en sécurité des autres matériels
 - Cantine scolaire
 - o Changement des huisseries et insonorisation
 - Rafraîchissement peinture du réfectoire

- Bâtiments publics
 - o Création d'un local associatif dédié à l'ACCA
 - o Démoussage de toitures (salles des fêtes et des associations / mairie / local table)
 - o Sécurité du Club House + pose clôture et portail
 - o Achèvement halte fluviale
- Logements
 - o Etablissement des plans d'aménagement intérieur du logement du 6 rue de l'ancienne gare
 - o Réfection peinture des ouvertures extérieures des logements au Presbytère
- Autres
 - o Réfection puits du presbytère + monuments aux morts
 - o Murette logement de la Poste
 - o Carrelage + température du local commercial du comptoir du boucher
 - o Changement bâche véranda et corbeilles du restaurant